



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

défense des intérêts moraux

Question écrite n° 13327

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants sur différentes demandes formulées par de nombreux déportés, internés et familles de disparus, dont celle de voir rapidement mis à disposition des crédits spécifiques pour la création d'un musée de l'internement au Vernet (Ariège) et d'un Centre européen du système concentrationnaire nazi, près du Struthof. Il souhaite savoir quelles suites il entend donner à cette requête.

Texte de la réponse

Parmi les engagements pris comme traduction de la politique que le secrétaire d'Etat aux anciens combattants compte mener au cours de l'année 1998, la mémoire de l'internement et celle de la déportation ont été prises en considération. Les deux objets de la question posée par l'honorable parlementaire seront abordés de manière différente. Le problème de la création d'un musée au Vernet d'Ariège s'inscrit dans une réflexion que le secrétariat d'Etat doit conduire pour qu'une réponse adaptée soit apportée aux sollicitations qui lui parviennent : elle doit porter sur l'ensemble de la mémoire des camps d'internement en France. Cette réflexion est actuellement menée. L'un des autres engagements vise la conception d'un musée-mémorial du camp de Natzweiler-Struthof. Là encore, cette perspective doit à la fois s'inscrire dans le paysage muséographique français relatif au thème retenu, et s'appuyer sur l'expérience des récentes réalisations à vocation historique. Ce sont donc tout d'abord les conditions d'une telle réalisation qui seront étudiées.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13327

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 1998, page 2181

Réponse publiée le : 22 juin 1998, page 3388